

entendre leurs légitimes revendications...
Brel, on peut dire qu'en ce jour de Premier Mai, tout le prolétariat du Douaisis a formé bloc contre la politique du Bloc National.

Le chômage était complet dans les verreries, dans les mines, la métallurgie, le bâtiment comptait également un nombre imposant de chômeurs.

A DORIGNIES et à SIN-LE-NOBLE, les manifestations furent particulièrement éloquentes.

A DORIGNIES, communistes et socialistes avaient réalisé le « front unique ». Un cortège sans cesse croissant par l'appoint des communes voisines parcourut les rues du hameau, et alla déposer des fleurs au cimetière sur les tombes des vaillants militants Fontaine, Jouvenot et Delattre. Rouzé et Mariéant prononcèrent des discours, qui furent profondément applaudis.

Rouzé et Morival y développèrent les revendications ouvrières et furent chaleureusement applaudis.

A SIN-LE-NOBLE, des fleurs furent également portées aux tombes de Moché, de Bertiaux, de Corré et de Watrellet, et au monument des Fédérés.

Une conférence eut lieu dans la salle des fêtes et les citoyens Bard, délégué de la C. G. T., et Foucaut, dirent tour à tour les aspirations et les révoltes du prolétariat opprimé. La conférence était placée sous la présidence du citoyen Monet, assisté des secrétaires des organisations présentes.

Des jeux gymniques, un bal et des attractions foraines donneront la note gaie en cette belle journée.

A AUBY et dans les autres communes, la Fête du Travail fut célébrée dans des conditions identiques et avec le même succès.

Partout, les rues étaient pavées et une animation très vive ne cessa de régner dans nos cités ouvrières.

A AVESNES
L'occupation du 1er mai, les ouvriers des Hautures ont chômé lundi et mardi.

A 10 heures, un meeting s'est tenu place de la Rotonde. Le soir une 2ème réunion aura lieu dans la salle de l'Elysée. Journée calme, marquée par aucun incident.

A CAMBRAI
Journées très calmes et peu de chômeurs. Sauf, dans la métallurgie, rares sont les maisons et usines qui ont vu leur personnel déserter le travail.

L'après-midi, vers 4 heures, dans une salle de la mairie, se tint une réunion organisée par l'Union locale. Des orateurs locaux y prirent la parole, et firent l'histoire du 1er Mai.

A CAUDRY
Favorisée par un beau temps, la fête du travail a revêtu cette année un éclat tout particulier. Dès les premières heures du matin, une grande animation règne dans les rues.

Le chômage est absolument complet. A midi, a eu lieu dans le grand préau de l'école de la rue Zola un meeting monstre, au cours duquel Vandepulle, délégué de la C. G. T., prit la parole. Un cortège se forma ensuite, et précédé de l'harmonie municipale et de la bannière rouge, parcourut les principales rues de la ville pour se rendre jusqu'à l'église. Le secrétaire, Léon Bélot, secrétaire de la Bourse du Travail, prononça un discours.

A 4 heures du soir, un concert a eu lieu sur la même place.

A 9 heures du soir, place de l'Hôtel de Ville, il y eut un bal public, qui se termina tard dans la nuit.

Toute la journée, une grande animation a régné dans la cité du tille et de la dentelle.

A DUNKERQUE
Dans la ville presque entière, comme déferle et sans vie, le 1er Mai s'est écoulé.

Mais tout autre fut le spectacle sur le lieu de réunion — la Pointe — où les travailleurs syndicaux venus pour former le cortège projeté et sur l'itinéraire qui suivit celui-ci pour se rendre à ses diverses manifestations de pieux et fraternelles souvenirs, d'abord aux morts victimes du travail et au meeting où les revendications ouvrières devaient être énoncées.

C'est à la sortie de la Pointe, au rendez-vous qui était donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

A la sortie de la Pointe, un concert fut donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

A la sortie de la Pointe, un concert fut donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

A la sortie de la Pointe, un concert fut donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

A la sortie de la Pointe, un concert fut donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

A la sortie de la Pointe, un concert fut donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

A la sortie de la Pointe, un concert fut donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

A la sortie de la Pointe, un concert fut donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

A la sortie de la Pointe, un concert fut donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

A la sortie de la Pointe, un concert fut donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

A la sortie de la Pointe, un concert fut donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

A la sortie de la Pointe, un concert fut donné à la Pointe et de tout part les syndiqués arrivant formèrent une foule considérable. Par corporation ils se groupèrent autour de leur bannière respective et le cortège formé, il se sépara en deux groupes vers le cimetière de Dunkerque et l'autre vers celui de l'abbaye de Saint-Eloi.

A ces nécropoles, des couronnes furent déposées sur les tombes des canarades mortes au cours de l'année et des discours furent prononcés par Elers, secrétaire du Syndicat des Inscriptions Maritimes et Gueus, secrétaire de celui des ouvriers du port.

coure les principales rues de la ville, puis à 8 heures eut lieu, place de la Grande, une grande conférence syndicale que BASLY présidait.

MONIER, le travail militant du Vieux Syndicat, fit une conférence sur l'origine du 1er Mai, la situation actuelle et les bienfaits du Syndicat.

Plusieurs autres orateurs prirent également la parole.

A BÉTHUNE
La ville de Béthune ne présentait pas hier un aspect bien différent de celui des autres journées. On ne constata que très peu de chômeurs. Il y a cependant un prolétariat assez nombreux mais réparti dans une multitude de corporations où l'organisation syndicale est presque inexistante.

La Municipalité n'avait organisé aucune festivité, ce qui fait que le plus grand calme régna durant toute la journée.

Une réunion des travailleurs de la région s'est tenue le soir à la salle du Vieux Théâtre.

A BOULOGNE
Le Premier Mai s'est déroulé sans incident notable à Boulogne.

Peu d'ouvriers ont abandonné le travail dans les principales usines. Les Ciments continuèrent la fabrication.

Une réunion s'est tenue le soir à la Bourse du Travail.

A CALAIS
Calais, 1er. — La journée a été calme à Calais. Il y a eu pas mal de chômeurs. Les employés des tramways électriques, les dockers et le personnel des teintureries ont observé le mot d'ordre de leurs syndicats.

A ARRAS
Arras, 1er. — La journée du 1er Mai s'est passée à Arras dans le plus grand calme.

Dans les Concessions minières du Pas-de-Calais
On peut dire que les travailleurs de la mine ont répondu présent comme un seul homme à l'appel de leur organisation.

A Bruay, le citoyen Cadot, député-maire, a reçu à la mairie des délégations ouvrières portant les cahiers de revendications de leurs corporations.

L'après-midi, Cadot fit une conférence à la salle des fêtes de la place Marmottan, devant un nombreux auditoire.

Devant la concession de Béthune comprenant 9 fosses, avec un effectif de 5.000 ouvriers, le chômage fut pour ainsi dire complet.

Partout ailleurs, il en a été de même : Aux Mines de Nouz, de la Clarence, de Ferlay, de Ligny-Aire et de Courrières, ouvriers français et polonais ont quitté leur travail et ont participé à la manifestation.

A Arras, à des meetings ; l'après-midi à des conférences ou des festivités offertes par la Municipalité.

Aucun incident à signaler. Tout se passa dans le calme le plus complet.

A PARIS
Paris, 1er. — Les abords de la Bourse du Travail, place de la République et de la C. G. T., rue Grange-aux-Belles, ont présenté toute la matinée l'aspect des années précédentes.

De nombreux militants et syndicalistes sont venus faire pointer leur carte de chômage.

Pour répondre à la décision prise par le Conseil syndical et à l'assemblée des délégués du syndicat général du personnel des transports en commun, ouvriers et employés de ces Compagnies ont arrêté à 15 heures, le trafic durant dix minutes.

Dans les dépôts, les ouvriers ont cessé le travail, alors que le personnel du roulement garait et calait les voitures de façon à ne pas entraver la circulation et cessait la recette.

Cette manifestation pacifique n'a produit aucun incident.

Elle s'est accomplie dans le calme et, à 15 h. 10, le trafic reprenait normalement.

A 14 heures, aucun incident n'est signalé, tant place de la République que rue Grange-aux-Belles.

Une courte bagarre s'est produite produite rue de la Grange-aux-Belles DES MANIFESTANTS ET DES AGENTS ONT ÉTÉ BLESSÉS

Paris, 1er. — Le meeting qui s'est tenu, 33, rue de la Grange-aux-Belles, à l'Union des Syndicats de la Seine, s'est terminé à 17 heures 15. Les chômeurs ont commencé aussitôt à sortir. Ils ont été canalisés par la police du côté de la place du Combat. Tout semblait devoir se passer dans le calme, lorsque vers la fin de la manifestation, un gardien de la paix qui traversait la foule a été blessé d'un coup de couteau dans le dos. Une bagarre s'est aussitôt produite et les agents ont chargé pour disperser les manifestants. A 17 heures 45, tout était rentré dans le calme. Il y a eu plusieurs blessés. L'état de l'agent atteint est assez grave.

En Allemagne occupée
A DUSSELDORF
Dusseldorf, 1er. — La manifestation du 1er mai s'est déroulée à Dusseldorf dans le calme le plus complet.

A ESSEN
A Essen, tout s'est déroulé également sans incident, jusqu'à présent.

EN ITALIE
Les fascistes ont tué deux communistes

Rome, 1er. — A Milan, un groupe de communistes ayant voulu empêcher le travail des cheminots, un conflit est survenu entre ce groupe et un détachement de la milice nationale.

Il y eut chez les communistes deux morts et quelques blessés.

Le cambrioleur mondain Serge de Lenz en correctionnelle

La 13e chambre correctionnelle a prononcé cet après-midi son jugement dans l'affaire Serge de Lenz-Fanny Robert de Tessancourt inculpés, le premier, de cambriolage simple et la seconde, de recel.

Serge de Lenz a été condamné à trois ans de prison qui se confondent, bien entendu, avec les dix ans de réclusion auxquels il a été condamné par la Cour d'assises de la Seine.

Mme Fanny Robert, dite de Tessancourt, âgée de 70 ans, qui est originaire de Nîmes, a été en prison avec sursis et 3.000 francs d'amende.

Brequemont et Marnier, qui comparaissent également comme recéleurs, ont été condamnés, savoir : le premier, à un an de prison, qui se confondent avec les quatre ans de prison que lui a octroyés la Cour d'assises de la Seine et le second, à treize mois de prison et 3.000 francs d'amende.

LIBRE QUARTIÈME PAGE
LE « REVEL MUTUALISTE »

La note allemande est prête

Les offres qu'elle contient seront-elles sérieuses et sincères ?

Berlin, 1er. — Les délibérations du gouvernement d'Empire sur la note à adresser aux puissances alliées, se sont terminées lundi, dans la soirée.

M. Hermès, ministre des Finances, rentré hier de son congé de convalescence, a pris part à ces délibérations et a collaboré à la mise au point de la note.

Son contenu a été communiqué ce matin, à dix heures, aux chefs de partis et cet après-midi, à 15 heures, aux présidents du Conseil des Etats allemands.

La note sera transmise, à la même heure, mercredi matin, aux cabinets de Paris, Bruxelles, Londres, Rome et Washington.

Les quilles allemandes la publieront vraisemblablement mercredi soir. Du texte exact du document maintenant arrêté, on ne connaît rien de précis. On sait seulement que de très graves divergences existent dans le cabinet et entre les partis politiques, et que l'industrie allemande, qui pose des conditions très élevées au échange de simples promesses. Le gouvernement lui demande de garantir les emprunts extérieurs éventuels. L'attitude de l'industrie serait telle, sur ce point, qu'on parle aujourd'hui d'une garantie de la Banque d'Empire.

Les très brefs commentaires de la presse laissent entendre que :

1° Que l'offre allemande aurait encore une fois un caractère hypothétique, c'est-à-dire que, se basant sur la question des emprunts, elle ferait dépendre les engagements de l'Allemagne des conditions préalables à réaliser par les partenaires ;

2° Que l'Allemagne traiterait très largement le problème des réparations dans le but toujours poursuivi d'internationaliser la question.

Le 43^{me} R. I. va partir dans la Ruhr

Nous disions hier que le bruit courait du prochain départ pour la Ruhr, du 43^{me} R. I., appelé à réprimer un corps de troupe en occupation devant être renvoyé en France.

Nous avons pu apprendre, mardi, de sources sûres, cette fois, que ce régiment, qui n'a plus, à Lille, qu'un seul bataillon (les autres tiennent à présent garnison à Valenciennes et Arras), ne serait pas seul à prendre le chemin du Rhinland.

Le 1er et le 110^e R. I., casernes à Cambrai et Dunkerque, ont été, en effet, également affectés dans ce sens.

C'est donc toute une division qui quitterait prochainement — on parle du 8 mai — et provisoirement, ses points d'attache. Seuls resteraient sur place les cadres nécessaires à l'instruction des jeunes recrues de la classe 1923.

En ce qui concerne le 43^{me} R. I., une revue en tenue de départ sera passée à la Casernes de Lille par le commandant Latapie, dans la matinée de jeudi.

Le sabotage des chemins de fer continue

Dusseldorf, 1er. — La journée d'hier a été marquée, dans l'ensemble des pays occupés, par plusieurs attentats sur les voies ferrées.

A 22 heures, une bombe a éclaté sous un pont sur la ligne de Bonn à Huirkirchen, à quelque distance de la gare des marchandises de Bonn.

Les débris sont insignifiants. La circulation n'a été interrompue que pendant quelques minutes.

Entre Blankenstein et Nettersheim une bombe a explosé au passage d'un train de coke.

La voie a été légèrement endommagée, mais pas assez pour empêcher la circulation.

Près de la gare de Lihlar, une bombe a fait explosion, à 2 h. 40 sur le passage d'un train de voyageurs de Cologne à Trèves.

Cinq wagons ont déraillé et les fils télégraphiques qui longent la voie, ont été coupés.

La circulation a été organisée sur une seule voie.

Un cheminot auxiliaire allemand a été tué, sur la voie ferrée, entre Schilling et Zerf, sur la ligne de Trèves à Turkinshubel, un fagot et des traverses de bois déposés dans le but de faire dérailler les « vains ».

Ces quatre attentats ont été commis dans les territoires anciennement occupés de la rive gauche du Rhin.

Le puissant baron Krupp le mari de Bertha Krupp a été arrêté

Dusseldorf, 1er. — Le baron Krupp von Bohlen Halbach, président du comité d'administration des armements Krupp. A été arrêté, par le mari de Bertha Krupp, a été arrêté ce matin, à Werdén. Le baron Krupp avait été arrêté une première fois lors du tragique incident d'Essen; interrogé, puis remis en liberté. Il y a quelque temps, le Conseil de guerre de Werdén lui adressa une nouvelle convocation. Le baron Krupp se trouva, près à Berlin, et lui fit répondre qu'il ne pourrait se présenter qu'aujourd'hui. C'est pour cette raison que le procès des responsables de l'incident du vendredi saint, primitivement fixé au 3 mai, fut remis de 24 heures.

Sans doute le baron Krupp n'a-t-il pas fourni aucun renseignement des explications satisfaisantes ou sa responsabilité personnelle a-t-elle été jugée suffisamment engagée pour qu'il fut inculpé à la fin de l'interrogatoire. Quoiqu'il en soit, le baron Krupp fut écroué sur le champ à la prison militaire de Werdén.

Avec le baron Krupp, treize inculpés seront jugés vendredi prochain par le Conseil de guerre de Werdén.

Un terrible accident d'automobile UN TUE, DEUX BLESSÉS

Dunkerque, 1er (De notre corr. part.). — Hier matin, vers huit heures, M. Daniel Deckmyn se rendait à Nieupoort en auto dans laquelle avaient pris place MM. Alexandre Georges, Beyen, et Duteux. En cours de route, la voiture dérapa et sous l'effort, la roue gauche avant se brisa. L'auto capota et vint à abîmer dans une pièce de terre située en contrebas.

M. Jules Beyen fut projeté tête en avant au-dessus de la machine et eut le crâne fracturé. Il succomba peu après.

M. Georges Alexandre dans la violence du choc, eut le bras droit brisé et M. Deckmyn retiré de dessous la voiture portait des contusions multiples.

Un détonateur a explosé à Plomion

La petite commune de Plomion, dans l'arrondissement de Vervins, vient d'être le théâtre d'un accident, devenu presque quotidien, dans nos régions, et dû à l'explosion d'un détonateur.

En sortant de l'école, après la classe du soir, trois garçonnets, Lebrun, Doyet et Demarlay, trouvèrent un détonateur.

Ignorant sans doute le danger, ils jouèrent avec l'engin qui éclata alors que Lebrun le tenait dans les mains.

Celui-ci fut grièvement blessé à la figure et eut la main gauche déformée. Transporté immédiatement à l'hospice de Vervins, il dut subir l'amputation de la main.

Les deux camarades qui étaient avec lui, Doyet, à la main gauche et Demarlay, à la jambe droite.

Un vieillard a été lâchement assailli par un bandit près du Cateau

La petite commune rurale de Troisvilles, située à proximité de Le Cateau, vient d'être le théâtre d'un drame sanglant.

Dimanche, vers 11 heures 30 du soir, M. Georges Basquin, un vieillard de 71 ans, qui vit seul, sortait du cabaret d'Ascozia, où il avait passé la soirée à jouer aux cartes.

Pour regagner son domicile, rue des Anges, le vieillard cheminait paisiblement, lorsqu'il arriva à environ 100 mètres de son habitation un individu dissimulé derrière un poteau télégraphique, surgit subitement de l'ombre et asséna un violent coup d'un instrument condaignant sur la tête du septuagénaire.

M. Basquin, littéralement assommé, s'affaissa sur la chaussée, perdant abondamment son sang par une affreuse blessure.

Son agresseur s'empara du portefeuille, qui contenait 12 francs. Le corps du malheureux fut retrouvé une heure plus tard par des passants, qui le conduisirent à son domicile.

M. le docteur Caron, d'Inchy, appelé lundi n'a pu se prononcer sur l'état de la victime, qui est en danger de mort.

La gendarmerie a ouvert une enquête pour retrouver l'agresseur qui, semble-t-il, était au courant des habitudes du vieillard et pensait qu'il portait sur lui toutes ses économies.

Un « Ric » de Boulogne a été jeté à l'eau par un malfaiteur

L'AGENT EST SAIN ET SAUF. LE BANDIT EST À L'OMBRE

Boulogne, 1er (de notre correspondant particulier). — Les agents Faucherard et Flournel se trouvaient, ce matin à une heure, de service à la gare maritime de Boulogne-sur-Mer. Flournel quitta un instant son collègue. Celui-ci, attendant le bus, ne vit pas arriver un individu qui, brusquement, se jeta sur lui.

Malgré une résistance désespérée, l'agent Faucherard fut précipité à la mer. Après bien des efforts et bien que ses effets fussent saisis par l'eau, il put cependant regagner la rive à la nage.

Quant à l'agresseur, son coup fait, il avait pris la fuite, mais son signalement était connu, il a été arrêté dans la matinée. C'est un nommé Louis Tiphaine, dangereux repris de justice, il a été déferé au parquet et écroué.

Crédit National

Beaucoup de sinistres récemment de ce qu'il ne reçoit pas le montant des premiers acomptes d'intérêts qui leur sont dus par les obligataires.

Les sinistres ayant été payés par le Crédit National, les obligataires ont pu récupérer le montant de leur dette.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.

Le Crédit National a été créé par la loi du 22 février 1922, pour faciliter l'émission de titres de 100 francs et de 50 francs.